

Pouvoir d'emprunt

au Conseil national de recherches. Il porte atteinte à la santé et à la sécurité des Canadiens en fermant des stations météorologiques. Il a décidé de fermer aussi le centre de toxicologie de Guelph qui accomplit un travail unique. Le budget du programme des logements sociaux a été amputé de 9.6 millions de dollars. Toutes ces décisions ont été prises par un gouvernement qui prétend s'intéresser à la qualité de la vie des Canadiens.

Chez les étudiants, le mot d'ordre semble être «attendez jusqu'au printemps». Les programmes actuels permettant de donner du travail à des étudiants pendant l'été sont éliminés. On nous affirme qu'un nouveau programme viendra les remplacer, mais nous ne savons pas quand.

Les décisions prises par le gouvernement jusqu'à présent sont pour le moins inquiétantes. Dans ce contexte, nous ne pouvons pas nous permettre à la légère de donner carte blanche au gouvernement pour qu'il continue dans cette voie. Il faut d'abord qu'il nous explique quelles sont ses intentions dans de nombreux secteurs, et que le ministère des Finances justifie certains écarts de chiffres.

M. McInnes: Monsieur le Président, faisant preuve d'une opinion éclairée que je respecte par ailleurs, la députée a dit que le gouvernement avait démontré son incompétence au cours des deux derniers mois. Voudrait-elle nous dire sur quoi elle fonde son affirmation?

Mlle Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, j'ai déjà cité de nombreux exemples de ce que je considère comme étant de l'incompétence, car le gouvernement a sapé la qualité de vie des Canadiens sans pour autant réaliser les épargnes et les compressions dont il aime se vanter.

Cependant, je saisis l'occasion d'ajouter un autre exemple. Il y a l'affaire du recensement. En supprimant la tenue du recensement, le gouvernement élimine plus de 500 années-personnes. Il supprime également une source de données essentielle aux lois concernant les programmes à frais partagés. En vérité, la loi de péréquation prévoit une formule qui tient compte des données du recensement. Au moins deux provinces et peut-être trois sont tenues, de par leurs statuts, de procéder à un recensement. Par conséquent, le gouvernement devra procéder à un recensement partiel, ce qui nous fait douter de l'ampleur des gains qu'il entend réaliser.

En outre, les petites entreprises ne pourront plus compter sur les données du recensement. Il faudra qu'elles procèdent elles-mêmes à ce genre d'études. Quant à elle, la grande entreprise n'en souffrira pas parce qu'elle en a déjà les moyens.

Quand on songe que les paiements de péréquation représentent une bonne partie des dépenses gouvernementales, je me demande si le gouvernement savait ce qu'il faisait en supprimant le recensement. En l'absence de données appropriées, comment prévoir le nombre d'écoles, et les cours de formation professionnelle nécessaires ainsi que les sommes qu'il faut verser aux provinces pour financer ces programmes? Je ne pense pas que le gouvernement savait ce qu'il faisait quand il a décidé de sabrer le recensement. Je constate avec plaisir que le premier ministre a dit qu'il était disposé à le rétablir.

● (1650)

M. Riis: Monsieur le Président, j'ai écouté très attentivement la députée de Trinity (M^{lle} Nicholson). Son discours a été très instructif et j'aurais une question de portée générale à lui

poser. La députée de Trinity était ici au moment où le critique financier du parti libéral a présenté un amendement à la motion à l'étude condamnant le gouvernement pour avoir proposé à la Chambre une demande d'emprunt pour la prochaine année financière. La députée pourrait-elle nous expliquer comment cette mesure diffère de celles que son gouvernement a présentées en maintes occasions lesquelles, si ma mémoire est bonne, visaient au même effet?

Mlle Nicholson (Trinity): Sans doute que le député était absent au moment où j'ai commencé mon exposé, monsieur le Président, car j'ai expliqué comment certains facteurs entraînent en ligne de compte. D'abord, la demande de fonds porte sur deux ans. En outre, nous avons un nouveau gouvernement qui ne nous a pas présenté de budget. Il nous a passé en douce un exposé économique dans le cadre du débat sur le discours du trône, ce qui nous a ôté toute possibilité de débat. Il semble maintenant que le gouvernement ne proposera pas de budget avant mai ou juin prochain.

Signalons également l'écart entre les données fournies par le ministère des Finances d'une part à notre gouvernement il y a quelques mois et d'autre part au gouvernement actuel. J'ai dit que les fonctionnaires du ministère des Finances devaient l'expliquer. L'autre fait inhabituel que j'ai signalé, c'est que les ministres de la couronne ont admis eux-mêmes que certains chiffres sont inexacts. Il y a donc d'autres facteurs qui entrent en ligne de compte, outre la demande qui porte sur une période de deux ans.

Le président suppléant (M. Paproski): S'il n'y a pas d'autre question ou commentaire, je voudrais donner la parole au député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn).

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, j'ai une longue habitude des projets de loi sur le pouvoir d'emprunt.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Blenkarn: C'est cependant la première fois que je parle d'un projet de loi sur le pouvoir d'emprunt à titre de député ministériel. Je suis certes animé d'un sentiment bien différent. Je m'oppose vivement aux emprunts massifs que propose le gouvernement dans ce projet de loi. Je me suis toujours opposé à ces emprunts massifs. Je sais que le ministre des Finances (M. Wilson) s'y oppose. Je sais que la ministre d'État aux Finances (M^{me} McDougall) s'y oppose aussi. En fait, c'est là un point de vue qu'épousent tous les députés ministériels, mais j'ignore cependant quelle est l'attitude des députés néo-démocrates et libéraux. Partout où nous allons, nous les entendons répéter: «Vous ne pouvez pas retrancher cela. Vous ne pouvez pas laisser tomber cela. Ma foi, le déficit systématique est une excellente chose.»

M. Deans: Empruntez davantage.

M. Blenkarn: Oui, empruntez davantage, disent-ils, parce qu'il nous faut encore davantage.

M. Deans: N'oubliez pas qu'il y a une période de questions après votre intervention.